

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Groussbus-Wal va proposer au conseil communal de reclasser en domaine privé communal les parcelles ci-après faisant partie du domaine public communal :

- 1) parcelle sise à Grevels, commune de Groussbus-Wal, section WC de Grevels, lieu-dit « Rue Principale », d'une contenance de 0,24 are (N° 274/XXX10 plan de mesurage BCR No. 002 du 20.11.2023) ;
- 2) parcelle sise à Grevels, commune de Groussbus-Wal, section WC de Grevels, lieu-dit « Rue de Bastogne », d'une contenance de 0,88 are (N° 274/XXX11 plan de mesurage BCR No. 002 du 20.11.2023).

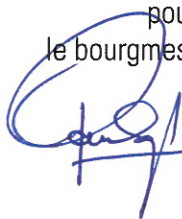
Le reclassement aura lieu en vue de la vente des parcelles décrites sub.1) et 2) ci-dessus.

Le dossier est déposé du 2 décembre 2023 au 18 décembre 2023 au secrétariat communal à l'inspection du public.

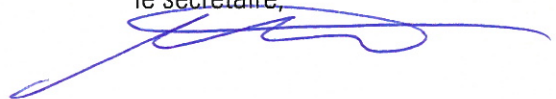
Les objections contre le reclassement en question doivent être présentées au collège des bourgmestre et échevins endéans ce délai.

Grosbous, le 30 novembre 2023

pour le collège des bourgmestre et échevins,
le bourgmestre,



le secrétaire,



Date de l'affichage : 1^{er} décembre 2023